

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29551**

Intitulé

Contrôleur aérien d'essais et de réception

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère des armées

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur des centres d'expertise et d'essais, Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

311r Contrôle et régulation du trafic

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le contrôleur aérien d'essais et de réception, sous statut militaire ou fonctionnaire du Ministère de la Défense, assure en premier lieu les services de la circulation aérienne d'essais et de réception (CER) au profit des vols évoluant sous ce type de circulation, soit au sein d'une approche civile ou militaire, soit dans un centre de contrôle en route (CRNA).

En second lieu il peut être chargé de fonctions d'encadrement, d'instruction, d'élaboration ou amélioration des procédures, de conseiller, de direction de division ou de service au sein de la Direction Générale de l'Armement essais en vol.

Réaliser un vol d'essai ou de réception dans le respect des règles de circulations aériennes :

- préparer un vol dans le respect des règles de circulations aériennes ;
- contrôler un vol dans le respect des règles de la circulation aérienne dans le respect des règles de circulations aériennes ;
- optimiser le vol dans le respect des règles de circulations aériennes.

Assurer la formation des contrôleurs aériens d'essai et de réception

- former un contrôleur d'essai et réception;
- évaluer le niveau de compétence d'un contrôleur aérien d'essai et de réception.

Coordonner une équipe de quart en charge du contrôle de vols d'essais et/ou réception :

- superviser l'activité d'un centre de contrôle en liaison avec le chef de quart des autres centres ;
- garantir un haut niveau de sécurité en s'assurant du respect de la réglementation et des consignes spécifiques ;
- Organiser l'activité et répartir les positions de contrôle en fonction des qualifications ;
- Coordonner les activités du personnel du centre de contrôle ;
- Identifier, afin d'anticiper les actions à mener, les problèmes liés aux facteurs humains, matériels ou techniques ;
- Encadrer l'entraînement des personnels en formation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Employeur : délégation générale pour l'armement - centre d'essais en vol.

Contrôleur aérien d'essais et de réception

Codes des fiches ROME les plus proches :

N2202 : Contrôle de la navigation aérienne

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les différentes compétences seront évaluées tout au long des différentes phases que constitue le cursus de formation.

Par voie formative :

Évaluation théorique et pratique de façon continue au sein d'une équipe selon un Plan de Formation en Unité (PFU) défini.

Réalisation de séances de contrôle à difficultés croissantes avec un Instructeur Sur Position (ISP) suivi par la rédaction d'une fiche d'évaluation pratique et/ou théorique.

(formulaire DGA EV 245 085 S-CAT, formulaire DGA EV 245 084 S-CAT).

L'attribution de la qualification sera effective à l'issue de 3 mises en situation réelles avec la présence d'un Examineur (EXA).

Par voie de VAE :

Étude du livret d'expérience professionnelle

Entretien avec les professionnels du jury et mise en situation pratique avec un EXA sur différents vols d'essais.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> le directeur de DGA essais en vol, ou son représentant (président), le directeur de l'école du personnel navigant d'essais réception (EPNER), ou son représentant, des examinateurs habilités concernés, des instructeurs permanents de l'EPNER.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	<ul style="list-style-type: none"> • Président : Chef de la Division CER • Collège de professionnels : Chef de centre Chef de quart • Collège de formateurs : Directeur de l'EPNER Adjoint au directeur de l'EPNER Responsable formation de DGA essais en vol Chef de la section contrôle aérien de l'EPNER

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Contrôleur aérien d'essais et de réception" avec effet au 15 mars 2010, jusqu'au 30 décembre 2022.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 5 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er juillet 1997.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 4 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Ministère des armées
délégation générale pour l'armement (DGA)
direction des centres d'expertise et d'essais
École du Personnel Navigant d'Essais et de Réception
DGA Essais en vol - Site d'Istres
13804 Istres Cédex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Contrôleur d'aéronautique d'essais et de réception